

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 décembre 2022

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Amitié Charles Péguy

Rapporteur : Jean-Philippe Allardi

L'association Amitié Charles Péguy est une association fondée en 1942 qui, depuis plusieurs décennies, promeut l'œuvre de cet écrivain en organisant des événements, publiant une revue, et animant un site internet grâce à l'action de bénévoles et au soutien des descendants de Charles Péguy.

Le jour même du 150^e anniversaire de la naissance de l'écrivain, le samedi 7 janvier 2023, elle organisera au lycée Lakanal un grand colloque ayant pour thème "Péguy et la défense des peuples opprimés". Il sera précédé d'une évocation de ses années à Sceaux. En effet, de 1891 à 1892, Charles Péguy a préparé au lycée Lakanal le concours de l'Ecole normale supérieure. A partir d'octobre 1913, il est revenu vivre près de son lycée, côté Bourg-la-Reine. Les liens entre Sceaux et la famille Péguy sont toutefois restés étroits puisque c'est dans notre commune que sa veuve et une partie de ses enfants ont décidé de vivre après sa disparition, puis d'être inhumés. Enfin, dans les années 1920, le nom de Charles Péguy a été donné à une rue de Sceaux nouvellement ouverte dans le lotissement du Château de l'Amiral.

Le colloque fera l'objet d'une publication dans la revue de l'association et d'une captation vidéo, ce qui permettra d'accroître sa diffusion.

Compte tenu de l'ampleur de la manifestation prévue dans le cadre du 150^{ème} anniversaire de la naissance de Charles Péguy, l'association sollicite une subvention des villes de Sceaux et de Bourg-la-Reine.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir accorder à l'association Amitié Charles Péguy une subvention de fonctionnement exceptionnelle de 1 000 € pour l'organisation de ce colloque au lycée Lakanal et d'autoriser le maire à signer la convention tripartite relative à ce partenariat.